

PROCES-VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire de l'association VENTURE CLUB DE FRANCE
16 et 17 novembre 2019

Le 16 novembre 2019 à 14H30, les membres de l'association « VENTURE CLUB DE FRANCE » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LA BOURBOULE (63150).

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre du conseil d'administration entrant en séance, ci-annexée.

L'Assemblée générale désigne :

- Bernard LANFREY en qualité de Président de séance
- Jeanne DUVAL en qualité de Secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et la secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, les délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres du conseil d'administration présents ou représentés.

Membres du bureau et du conseil d'administration présents :

Bureau :

Bernard LANFREY, Robert VASELLI, Pascal POURTIER, Jeanne DUVAL, Philippe DUVAL, Christian NAVAS, Marc KLEIN.

Délégués :

Agnès VERGNE, Odile FAYET, Odile BOURDOT, Alexandre ANDRIEUX, Hervé NICOT, Hervé ETIENNE, Thierry BURNET-MERLIN, Patricia LAVAUD.

Le président rappelle l'ordre du jour de cette l'Assemblée Générale, les sujets sont les suivants :

- Situation juridique du club
- Dépouillement du vote des régions

Résolutions soumises au vote :

- Proposition faite aux membres présents de voter les rapports moraux.
- Intégration des membres aux postes spécifiques dans le C.A.
- Rapport moral du Président
- Rapport moral de la Secrétaire
- Rapport moral du Trésorier
- Election du Bureau
- Election aux postes spécifiques
- Mise en place du nouveau C.A

- Poursuite de l'action judiciaire
- Pouvoir de représentation devant les Tribunaux
- Changement de la banque de l'association
- Tarifs des rassemblements 2020
- Tarif des cotisations d'adhésion 2020

Questions diverses :

Evoquées par le C.A.
Avis et suggestions des adhérents présents.

- Changement de la compagnie d'assurance du V.C.F
- Bilan des rassemblements de l'année
- Bilan d'activité des postes spécifiques
- Organisation du fonctionnement de la gazette
- Relations internationales
- Avis et suggestions des adhérents présents.

Situation juridique du Club

Le Président expose les différentes procédures en cours et leur coût.

La procédure au fond devant le T.G.I de COLMAR est toujours en instance, pour celle du référé, le tribunal s'est déclaré incompétent. Notre Avocat propose de la poursuivre et la défendre devant le Tribunal de NANCY, notre Président soumet cette proposition au vote du Conseil d'administration et du public présent.

➤ **La proposition est adoptée à l'unanimité**

Dépouillement du vote des régions

- | | |
|---|-----------------------------|
| - Bourgogne Déléguée sortante Odile BOURDOT 7 adhérents, 7 voix | Réélue à l'unanimité |
| - Savoie-Dauphiné Délégué sortant Bernard LANFREY 6 adhérents 6 voix | Réélu à l'unanimité |
| - Provence Côte d'Azur Délégué sortant Hervé ETIENNE 15 adhérents 10 voix | Réélu à la majorité |
| - Île de France Délégué sortant Robert VASELLI 10 adhérents 9 voix | Réélu à la majorité |
| - Touraine Déléguée sortante Agnès VERGNE 25 adhérents, 22 voix , 1 voix pour François BEBIN | Réélue à la majorité |

Résultat des votes des résolutions :

- Proposition faite aux membres présents de voter les rapports moraux.
 - 49 votes CONTRE, 1 POUR.
 - **La proposition est rejetée à la majorité**
- Intégration des membres aux postes spécifiques dans le C.A.
 - **La proposition est adoptée à l'unanimité**
- Rapport moral du Président
 - **Le rapport est adopté à l'unanimité**
- Rapport moral de la Secrétaire
 - **Le rapport est adopté à l'unanimité**
- Rapport moral du Trésorier
 - **Le rapport est adopté à l'unanimité**

- Election du Bureau
 - Président : Bernard LANFREY, élu à l'unanimité.
 - Vice-Président : Robert VASELLI, élu à l'unanimité.
 - Président d'honneur : Pascal POURTIER
 - Secrétaire : Jeanne DUVAL, élue à l'unanimité.
 - Secrétaire adjoint : Philippe DUVAL, élu à l'unanimité.
 - Trésorier : Christian NAVAS, élu à l'unanimité.
 - Trésorier adjoint : Marc KLEIN, élu à l'unanimité.

- Election des nouveaux membres aux postes spécifiques de :
 - Madame boutique : Cathy WIECZOREK
 - Webmaster adjoint : Pierre KLEIN en attente de son adhésion pour 2020.

- Mise en place du nouveau C.A
 - **La composition du nouveau conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.**

- Poursuite de l'action judiciaire devant le T.G.I de NANCY
 - **La poursuite de l'action est adoptée à l'unanimité**

- Pouvoir de représentation devant les Tribunaux
 - Il est proposé au trésorier Christian NAVAS de poursuivre le mandat de représentation qui lui a déjà été confié afin de défendre le V.C.F devant la justice et tous les tribunaux.
 - **La poursuite du mandat est adoptée à l'unanimité.**

- Changement de la banque de l'association
 - Pouvoir est donné au trésorier Christian NAVAS pour réaliser le changement de banque.
 - **Le changement de banque est adopté à l'unanimité.**

- Changement de la compagnie d'assurance du V.C.F
 - Pouvoir est donné à Christian NAVAS pour réaliser le changement de la compagnie d'assurance.
 - **Le changement de la société d'assurance est adopté à l'unanimité.**

- Tarifs des rassemblements 2020.
 - 2 jours Base Camping 80€ + 1 nuitée à environ 25€
 - 3 jours Base Camping 90€ + 2 nuitées à environ 25€
 Dans les 2 cas, le repas du dimanche midi est un repas supplémentaire tarifé à 8 €
 - **Le tarif est adopté à l'unanimité.**

- Tarif des cotisations d'adhésion 2020
 - N'ayant pas été augmentée depuis de nombreuses années, la cotisation il est proposée à **45 €** pour l'année 2020.
 - Les modalités des rassemblements restent inchangées pour l'année 2020, à savoir : surcoût de 45 €(adhésion automatique au VCF) lors d'une inscription à un rassemblement du VCF, pour un éventuel non-adhérent.
 - **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Questions diverses :

Relations internationales

Marc KLEIN est le délégué chargé des relations à l'international.

Le prochain se déroulera aux Pays bas du vendredi 24/07 au dimanche 26/07/2020 à Heerlen (cela se situe entre la frontière allemande Aix la Chapelle et la frontière belge Liège)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12H30.

A LA BOURBOULE, le 17 novembre 2019.

Le Président
Bernard LANFREY



La Secrétaire
Jeanne DUVAL

